



# *Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel*

---

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE PIERRE-DE SAUREL  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-VICTOIRE-DE-SOREL**

## **AVIS PUBLIC**

### **Avis public d'entrée en vigueur du règlement # 386-20 modifiant le règlement de zonage # 290-06**

Avis public est donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Sainte-Victoire-de-Sorel, que le règlement intitulé « règlement # 386-20 modifiant le règlement de zonage # 290-06 » a reçu les approbations suivantes :

- Avis de motion : 6 avril 2020
- Adoption du projet de règlement : 6 avril 2020
- Assemblée publique de consultation : 10 août 2020
- Adoption du règlement : 10 août 2020
- Délivrance du certificat de conformité numéro 2020-1071-SteV-39-RZM de la MRC de Pierre-De Saurel : 27 août 2020

Ce règlement a pour objet de modifier la référence au plan de zonage contenue dans le règlement de zonage # 290-06 suite à la mise à jour du plan de zonage.

Ce règlement est déposé au bureau municipal situé au 517, rang Sud à Sainte-Victoire-de-Sorel, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau, soit du lundi au jeudi, de 8h00 à 16h30.

Ce règlement est entré en vigueur le 27 août 2020.

Donné à Sainte-Victoire-de-Sorel, ce 31 août 2020.

Stéphanie Dumont  
Directrice générale  
Secrétaire-trésorière